

Canton Eaton

Sherbrooke contribuable et partenaire

11 septembre 1997

par Jean-Paul Gendron

La Ville de Sherbrooke est désormais propriétaire en bonne et due forme de tout l'aéroport (de Sherbrooke). Une contribution fédérale de quelque 900000\$ à la réfection de la piste et installations connexes, et un autre apport conjoint de la Ville, du Conseil régional de développement de l'Estrie et du gouvernement du Québec pour la construction d'un hangar évalué à 600000\$ devraient permettre à Sherbrooke de faire de son aéroport l'infrastructure de développement économique qu'il devrait être.

Le Canton Eaton y trouvera avantage. La Ville payera au Canton Eaton, pour 1997, 5567\$ en taxes municipales. Sans le plafonnement imposé par loi, cet impôt foncier serait de 6850\$. En plus de l'aéroport, Sherbrooke possède quelques terrains, à l'ouest de la municipalité, où jadis elle prélevait du gravier. Le développement prochain de l'aéroport fera substantiellement grimper cette facture. S'il sert les fins et la cause de l'aviation civile et commerciale, l'aéroport recèle également, en plus de la forêt modèle qui y a été aménagée, un fort potentiel de développement industriel. Ce vaste espace de plus de 700 hectares est zoné blanc. C'est pourquoi le conseil municipal du Canton, s'appuyant sur ce potentiel de nouveau endossé à l'occasion de l'exercice de planification stratégique de mai dernier, envisage de retourner les taxes foncières payées par Sherbrooke dans le développement des immobilisations de l'aéroport. Déjà le Canton Eaton est représenté au Comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke (CAAS) par le maire et un conseiller, et la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS) a maintes fois démontré un intérêt à la mise en valeur des potentiels de cet espace d'une grande valeur économique.

Si Sherbrooke, via l'aéroport, est un gros contribuable parmi les 1100 que compte le Canton, ce n'est cependant pas le premier. Cette place revient à Shermag, route 108, grande entreprise sherbrookoise dont l'apport fiscal au Canton Eaton atteint les 25000\$. L'industrie manufacturière a donc sa place dans le Canton. La Ferme Clémentale du chemin Orr est le deuxième contributeur à l'assiette fiscale avec près de 9000\$ en taxes foncières; preuve éloquente, comme quoi l'agriculture constitue l'assise économique de la municipalité et que ce caractère fondamental doit demeurer.

Agriculture, industrie manufacturière et aviation ont besoin d'espace et de reconnaissance; Canton Eaton offre les deux au trois.

ct Eaton@multi-medias.ca

<http://www.multi-medias.ca/canton-eaton/>